

Mr. Chris Warkentin, M.P.
Chair, Standing Committee on Access to Information, Privacy and Ethics
ETHI@parl.gc.ca

Dear Mr Warkentin,

It is regrettable that the opposition used their majority to pass a motion to try to force ministerial staff to testify at committee. This, despite the fact that committees have held many hearings for nine months and have heard from the Prime Minister, the Clerk of the Privy Council, the former Minister of Finance, the Minister of Diversity and Inclusion and Youth, and numerous public servants. The government has already released 5,000 pages of documents. This has been an exercise in transparency.

A bedrock principle of Canada's form of responsible government is ministerial responsibility. Ministerial staff have no authority to make decisions on behalf of ministers—they report to and are accountable to ministers. Ministers are accountable for their actions to Parliament. This is not a new concept. Former Prime Minister Stephen Harper stated the following in "Accountable government: a guide for ministers":

Ministers are accountable to Parliament for the exercise of their responsibilities whether they are assigned by statute or otherwise...Ministers are personally responsible for the conduct and operation of their office.

Staff are not elected Members of the House, they do not have the same rights and privileges as MPs. Calling staff to testify at committee is at odds with the long-standing principle of ministerial responsibility.

I stated the following in the House of Commons on March 25th,

As a result of the actions of the opposition, and in like manner to the approach of the Conservative government in 2010, I say here today that ministers will instruct their staff not to appear when called before committees, and the government will send ministers instead to account for their actions.

Accordingly, Mr Rick Theis, Director of Policy to the Prime Minister, has been instructed to not appear before the committee. In his place, I will attend the meeting on behalf of the government on Monday, March 29th.

I do look forward to taking your questions and being accountable to all members of the committee.

Yours sincerely,

Honourable Pablo Rodriguez, P.C., M.P.
Leader of the Government in the House of Commons

M. Chris Warkentin, Député

Président, Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique
ETHI@parl.gc.ca

M. Warkentin,

Il est regrettable que l'opposition ait fait usage de sa majorité pour faire adopter une motion pour tenter de forcer le personnel ministériel à témoigner en comité. Et ce malgré le fait que les comités ont tenus d'innombrables audiences pendant 9 mois, et qu'ils ont entendu les témoignages du premier ministre, du greffier du Conseil privé, de l'ancien ministre des Finances, de la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse ainsi que de plusieurs fonctionnaires. Le gouvernement a déjà divulgué 5000 pages de documents. Tout ceci a été un exercice de transparence.

Un des principes fondamentaux du type de gouvernement responsable du Canada est la responsabilité ministérielle. Le personnel ministériel n'a aucune autorité pour prendre des décisions au nom des ministres – ils se rapportent et sont redevable aux ministres. Les ministres sont responsables de leurs actions devant le Parlement. Ce n'est pas un nouveau concept. L'ancien premier ministre Stephen Harper a indiqué ce qui suit dans « Pour un gouvernement responsable : Un guide à l'intention des ministres » :

Les ministres sont responsables devant le Parlement de l'exercice des pouvoirs qui leur sont conférés par la loi ou autrement... Les ministres sont personnellement responsables de la bonne marche de leur cabinet.

Les membres du personnel ne sont pas des députés élus à la Chambre, ils n'ont pas les mêmes droits et privilèges que les députés. Demandé à un employé de témoigner en comité est en contradiction avec le principe établi de longue date de la responsabilité ministérielle.

J'ai dit ce qui suit dans la Chambre des communes le 25 mars:

À cause des gestes posés par l'opposition aujourd'hui, à l'instar du gouvernement conservateur en 2010, j'informe la Chambre que les ministres enjoindront désormais à leurs employés à ne pas témoigner lorsqu'ils seront convoqués par un comité. Le gouvernement enverra les ministres à leur place afin qu'ils rendent des comptes sur leur travail.

Conséquemment, M. Rick Theis, directeur des politiques pour le premier ministre, a été instruit de ne pas apparaître devant le comité. À sa place, j'assisterai à la rencontre au nom du gouvernement le lundi 29 mars.

J'ai hâte de répondre à vos questions et d'être redevable à tous les membres du comité.

Sincèrement,

L'honorable Pablo Rodriguez, C.P., député
Leader du gouvernement à la Chambre des communes

